

CARNET ÎLE-DE-FRANCE

Avis de Décès

ORMESSON (77)
M. Michel HURTELLE, son époux
Ses enfants, Elisabeth, Véronique,
Xavier et Isabelle et leurs conjoints
Ses petits-enfants, Virginie, Jean,
Gabrielle, Tiphaine, Marie-Julia,
Alice, Emmanuel, Rhodric, Lucie,
Valérien, Bastien, Natascha.
Ses arrière-petits-enfants, Nathaël
et Ambre

Ont la tristesse de vous annoncer le décès de

**Mme Raymonde HURTELLE
née SIMART**

le 11 août 2023, à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 août 2023 en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 2 rue des Fleurs 77167 ORMESSON, suivie de l'inhumation au cimetière, dans le caveau de famille.
Ceux qui ne pourraient pas être présents à la cérémonie, pourront se joindre à nous par la prière.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

POMPES FUNÈRES LOMBRAGE
77140 NEMOURS
01 64 28 02 23

PROVINS (77)

CHALAUTRE-LA-GRANDE (77)
Un décès pour M. Michel MASSON, son époux
M. et Mme Bernard MASSON
M. et Mme Gilles MASSON,
ses enfants
Sophie, Lucie et Anthony,
Xavier et Alexandra,
Caroline et Guillaume,
ses petits-enfants
Core, Aïx, Soline, Simon,
ses arrière-petits-enfants
Ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Alice MASSON
née LUDOT**

survenu à son domicile, le 5 août 2023, à l'âge de ses 93 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de CHALAUTRE-LA-GRANDE, le jeudi 24 août 2023 à 14h30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille. Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

POMPES FUNÈRES BRIGIS
GOUAIX - PROVINS 01 64 00 03 92
& BRAV/SEINE 01 64 01 07 03

DAMMARIE-LES-LYS (77)

Jeanne PIETRUSA, son épouse ;
Laurence PIETRUSA, sa fille ;
Ainsi que toute la famille ;

Ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Joseph PIETRUSA

survenu le 11 août 2023, à l'âge de 89 ans.

Vous pouvez lui rendre un dernier hommage au funéraire de Dammarie-les-Lys, 603 avenue André Ampère. L'inhumation de l'urne aura lieu le lundi 28 août 2023, à 14h00, au cimetière des Vives Eaux à Dammarie-les-Lys.

ANGIS (77)

Mme Martine CARMIGNAC, sa fille ;
M. Quentin CARMIGNAC, son petit-fils ;
M. Jean-François BELLIARD, son gendre ;
Et toute la famille.

Très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Gilbert CARMIGNAC

Remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris à leur peine.

POMPES FUNÈRES VERGNOL
77620 EGREVILLE
01 64 29 57 94

BETON-BAZOUCHES (77)

Mme Laurence RONDEAU,
M. François RONDEAU,
Ses enfants
Mme Edith (†) et Yvette (†) DARAS,
Ses sœurs
Mme Marie-Hélène RONDEAU,
Sa belle-sœur
Sophie et Mathieu,
Sa nièce et son neveu
Ainsi que toute la famille et ses amis,

très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

**Mme Denise RONDEAU
née DARAS**

vous expriment leurs bien sincères remerciements pour votre présence, vos envois de fleurs, souvenirs et messages de condoléances.

POMPES FUNÈRES CANARD
77120 COULMIGNÈRES
01 64 03 36 37

Remerciements

PROVINS (77)
Nous avons été très touchés de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui fut la nôtre après le décès de

Guy DEPRET

Nous vous remercions de vos présences et de vos manifestations de sympathie à notre égard dans ces douloureux moments.

Françoise DEPRET, son épouse ;
Laurent DEPRET, son fils.

P.F. PRADOUX-CHEVRIOT
POMPES FUNÈRES MARGÉRIE
77160 PROVINS
01 64 00 01 93

Remerciements

PROVINS (77)
Nous avons été très touchés de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui fut la nôtre après le décès de

Guy DEPRET

Nous vous remercions de vos présences et de vos manifestations de sympathie à notre égard dans ces douloureux moments.

Françoise DEPRET, son épouse ;
Laurent DEPRET, son fils.

P.F. PRADOUX-CHEVRIOT
POMPES FUNÈRES MARGÉRIE
77160 PROVINS
01 64 00 01 93

Le Parisien
CARNET DU JOUR
Mariage, Fiançailles, Anniversaire de noces.
Célébrez l'amour en partageant votre annonce dans le Parisien
01 87 39 80 00 carnetdujour@leparisien.fr

Le Parisien
Publiez vos avis de décès, remerciements et hommages avec Le Parisien
Des formulaires dédiés pour une saisie simple
Choix d'une parution papier ou web
Affichage en temps réel de votre annonce
 Paiement 100% sécurisé
Rendez-vous sur odella.fr/lp/leparisien

ANNONCES 77 JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La publication des annonces judiciaires et légales définitive par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements habilités : 14 (hors 1401) ; 15 (hors 1501) ; 16 (hors 1601) ; 17 (hors 1701) ; 18 (hors 1801) ; 19 (hors 1901) ; 20 (hors 2001) ; 21 (hors 2101) ; 22 (hors 2201) ; 23 (hors 2301) ; 24 (hors 2401) ; 25 (hors 2501) ; 26 (hors 2601) ; 27 (hors 2701) ; 28 (hors 2801) ; 29 (hors 2901) ; 30 (hors 3001) ; 31 (hors 3101) ; 32 (hors 3201) ; 33 (hors 3301) ; 34 (hors 3401) ; 35 (hors 3501) ; 36 (hors 3601) ; 37 (hors 3701) ; 38 (hors 3801) ; 39 (hors 3901) ; 40 (hors 4001) ; 41 (hors 4101) ; 42 (hors 4201) ; 43 (hors 4301) ; 44 (hors 4401) ; 45 (hors 4501) ; 46 (hors 4601) ; 47 (hors 4701) ; 48 (hors 4801) ; 49 (hors 4901) ; 50 (hors 5001) ; 51 (hors 5101) ; 52 (hors 5201) ; 53 (hors 5301) ; 54 (hors 5401) ; 55 (hors 5501) ; 56 (hors 5601) ; 57 (hors 5701) ; 58 (hors 5801) ; 59 (hors 5901) ; 60 (hors 6001) ; 61 (hors 6101) ; 62 (hors 6201) ; 63 (hors 6301) ; 64 (hors 6401) ; 65 (hors 6501) ; 66 (hors 6601) ; 67 (hors 6701) ; 68 (hors 6801) ; 69 (hors 6901) ; 70 (hors 7001) ; 71 (hors 7101) ; 72 (hors 7201) ; 73 (hors 7301) ; 74 (hors 7401) ; 76 (hors 7601) ; 77 (hors 7701) ; 79 (hors 7901) ; 81 (hors 8101) ; 82 (hors 8201) ; 83 (hors 8301) ; 84 (hors 8401) ; 85 (hors 8501) ; 86 (hors 8601) ; 87 (hors 8701) ; 89 (hors 8901) ; 90 (hors 9001) ; 94 (hors 9401) ; 97 (hors 9701) ; 98 (hors 9801) ; 99 (hors 9901) ; 100 (hors 10001) ; 101 (hors 10101) ; 102 (hors 10201) ; 103 (hors 10301) ; 104 (hors 10401) ; 105 (hors 10501) ; 106 (hors 10601) ; 107 (hors 10701) ; 108 (hors 10801) ; 109 (hors 10901) ; 110 (hors 11001) ; 111 (hors 11101) ; 112 (hors 11201) ; 113 (hors 11301) ; 114 (hors 11401) ; 115 (hors 11501) ; 116 (hors 11601) ; 117 (hors 11701) ; 118 (hors 11801) ; 119 (hors 11901) ; 120 (hors 12001) ; 121 (hors 12101) ; 122 (hors 12201) ; 123 (hors 12301) ; 124 (hors 12401) ; 125 (hors 12501) ; 126 (hors 12601) ; 127 (hors 12701) ; 128 (hors 12801) ; 129 (hors 12901) ; 130 (hors 13001) ; 131 (hors 13101) ; 132 (hors 13201) ; 133 (hors 13301) ; 134 (hors 13401) ; 135 (hors 13501) ; 136 (hors 13601) ; 137 (hors 13701) ; 138 (hors 13801) ; 139 (hors 13901) ; 140 (hors 14001) ; 141 (hors 14101) ; 142 (hors 14201) ; 143 (hors 14301) ; 144 (hors 14401) ; 145 (hors 14501) ; 146 (hors 14601) ; 147 (hors 14701) ; 148 (hors 14801) ; 149 (hors 14901) ; 150 (hors 15001) ; 151 (hors 15101) ; 152 (hors 15201) ; 153 (hors 15301) ; 154 (hors 15401) ; 155 (hors 15501) ; 156 (hors 15601) ; 157 (hors 15701) ; 158 (hors 15801) ; 159 (hors 15901) ; 160 (hors 16001) ; 161 (hors 16101) ; 162 (hors 16201) ; 163 (hors 16301) ; 164 (hors 16401) ; 165 (hors 16501) ; 166 (hors 16601) ; 167 (hors 16701) ; 168 (hors 16801) ; 169 (hors 16901) ; 170 (hors 17001) ; 171 (hors 17101) ; 172 (hors 17201) ; 173 (hors 17301) ; 174 (hors 17401) ; 175 (hors 17501) ; 176 (hors 17601) ; 177 (hors 17701) ; 178 (hors 17801) ; 179 (hors 17901) ; 180 (hors 18001) ; 181 (hors 18101) ; 182 (hors 18201) ; 183 (hors 18301) ; 184 (hors 18401) ; 185 (hors 18501) ; 186 (hors 18601) ; 187 (hors 18701) ; 188 (hors 18801) ; 189 (hors 18901) ; 190 (hors 19001) ; 191 (hors 19101) ; 192 (hors 19201) ; 193 (hors 19301) ; 194 (hors 19401) ; 195 (hors 19501) ; 196 (hors 19601) ; 197 (hors 19701) ; 198 (hors 19801) ; 199 (hors 19901) ; 200 (hors 20001) ; 201 (hors 20101) ; 202 (hors 20201) ; 203 (hors 20301) ; 204 (hors 20401) ; 205 (hors 20501) ; 206 (hors 20601) ; 207 (hors 20701) ; 208 (hors 20801) ; 209 (hors 20901) ; 210 (hors 21001) ; 211 (hors 21101) ; 212 (hors 21201) ; 213 (hors 21301) ; 214 (hors 21401) ; 215 (hors 21501) ; 216 (hors 21601) ; 217 (hors 21701) ; 218 (hors 21801) ; 219 (hors 21901) ; 220 (hors 22001) ; 221 (hors 22101) ; 222 (hors 22201) ; 223 (hors 22301) ; 224 (hors 22401) ; 225 (hors 22501) ; 226 (hors 22601) ; 227 (hors 22701) ; 228 (hors 22801) ; 229 (hors 22901) ; 230 (hors 23001) ; 231 (hors 23101) ; 232 (hors 23201) ; 233 (hors 23301) ; 234 (hors 23401) ; 235 (hors 23501) ; 236 (hors 23601) ; 237 (hors 23701) ; 238 (hors 23801) ; 239 (hors 23901) ; 240 (hors 24001) ; 241 (hors 24101) ; 242 (hors 24201) ; 243 (hors 24301) ; 244 (hors 24401) ; 245 (hors 24501) ; 246 (hors 24601) ; 247 (hors 24701) ; 248 (hors 24801) ; 249 (hors 24901) ; 250 (hors 25001) ; 251 (hors 25101) ; 252 (hors 25201) ; 253 (hors 25301) ; 254 (hors 25401) ; 255 (hors 25501) ; 256 (hors 25601) ; 257 (hors 25701) ; 258 (hors 25801) ; 259 (hors 25901) ; 260 (hors 26001) ; 261 (hors 26101) ; 262 (hors 26201) ; 263 (hors 26301) ; 264 (hors 26401) ; 265 (hors 26501) ; 266 (hors 26601) ; 267 (hors 26701) ; 268 (hors 26801) ; 269 (hors 26901) ; 270 (hors 27001) ; 271 (hors 27101) ; 272 (hors 27201) ; 273 (hors 27301) ; 274 (hors 27401) ; 275 (hors 27501) ; 276 (hors 27601) ; 277 (hors 27701) ; 278 (hors 27801) ; 279 (hors 27901) ; 280 (hors 28001) ; 281 (hors 28101) ; 282 (hors 28201) ; 283 (hors 28301) ; 284 (hors 28401) ; 285 (hors 28501) ; 286 (hors 28601) ; 287 (hors 28701) ; 288 (hors 28801) ; 289 (hors 28901) ; 290 (hors 29001) ; 291 (hors 29101) ; 292 (hors 29201) ; 293 (hors 29301) ; 294 (hors 29401) ; 295 (hors 29501) ; 296 (hors 29601) ; 297 (hors 29701) ; 298 (hors 29801) ; 299 (hors 29901) ; 300 (hors 30001) ; 301 (hors 30101) ; 302 (hors 30201) ; 303 (hors 30301) ; 304 (hors 30401) ; 305 (hors 30501) ; 306 (hors 30601) ; 307 (hors 30701) ; 308 (hors 30801) ; 309 (hors 30901) ; 310 (hors 31001) ; 311 (hors 31101) ; 312 (hors 31201) ; 313 (hors 31301) ; 314 (hors 31401) ; 315 (hors 31501) ; 316 (hors 31601) ; 317 (hors 31701) ; 318 (hors 31801) ; 319 (hors 31901) ; 320 (hors 32001) ; 321 (hors 32101) ; 322 (hors 32201) ; 323 (hors 32301) ; 324 (hors 32401) ; 325 (hors 32501) ; 326 (hors 32601) ; 327 (hors 32701) ; 328 (hors 32801) ; 329 (hors 32901) ; 330 (hors 33001) ; 331 (hors 33101) ; 332 (hors 33201) ; 333 (hors 33301) ; 334 (hors 33401) ; 335 (hors 33501) ; 336 (hors 33601) ; 337 (hors 33701) ; 338 (hors 33801) ; 339 (hors 33901) ; 340 (hors 34001) ; 341 (hors 34101) ; 342 (hors 34201) ; 343 (hors 34301) ; 344 (hors 34401) ; 345 (hors 34501) ; 346 (hors 34601) ; 347 (hors 34701) ; 348 (hors 34801) ; 349 (hors 34901) ; 350 (hors 35001) ; 351 (hors 35101) ; 352 (hors 35201) ; 353 (hors 35301) ; 354 (hors 35401) ; 355 (hors 35501) ; 356 (hors 35601) ; 357 (hors 35701) ; 358 (hors 35801) ; 359 (hors 35901) ; 360 (hors 36001) ; 361 (hors 36101) ; 362 (hors 36201) ; 363 (hors 36301) ; 364 (hors 36401) ; 365 (hors 36501) ; 366 (hors 36601) ; 367 (hors 36701) ; 368 (hors 36801) ; 369 (hors 36901) ; 370 (hors 37001) ; 371 (hors 37101) ; 372 (hors 37201) ; 373 (hors 37301) ; 374 (hors 37401) ; 375 (hors 37501) ; 376 (hors 37601) ; 377 (hors 37701) ; 378 (hors 37801) ; 379 (hors 37901) ; 380 (hors 38001) ; 381 (hors 38101) ; 382 (hors 38201) ; 383 (hors 38301) ; 384 (hors 38401) ; 385 (hors 38501) ; 386 (hors 38601) ; 387 (hors 38701) ; 388 (hors 38801) ; 389 (hors 38901) ; 390 (hors 39001) ; 391 (hors 39101) ; 392 (hors 39201) ; 393 (hors 39301) ; 394 (hors 39401) ; 395 (hors 39501) ; 396 (hors 39601) ; 397 (hors 39701) ; 398 (hors 39801) ; 399 (hors 39901) ; 400 (hors 40001) ; 401 (hors 40101) ; 402 (hors 40201) ; 403 (hors 40301) ; 404 (hors 40401) ; 405 (hors 40501) ; 406 (hors 40601) ; 407 (hors 40701) ; 408 (hors 40801) ; 409 (hors 40901) ; 410 (hors 41001) ; 411 (hors 41101) ; 412 (hors 41201) ; 413 (hors 41301) ; 414 (hors 41401) ; 415 (hors 41501) ; 416 (hors 41601) ; 417 (hors 41701) ; 418 (hors 41801) ; 419 (hors 41901) ; 420 (hors 42001) ; 421 (hors 42101) ; 422 (hors 42201) ; 423 (hors 42301) ; 424 (hors 42401) ; 425 (hors 42501) ; 426 (hors 42601) ; 427 (hors 42701) ; 428 (hors 42801) ; 429 (hors 42901) ; 430 (hors 43001) ; 431 (hors 43101) ; 432 (hors 43201) ; 433 (hors 43301) ; 434 (hors 43401) ; 435 (hors 43501) ; 436 (hors 43601) ; 437 (hors 43701) ; 438 (hors 43801) ; 439 (hors 43901) ; 440 (hors 44001) ; 441 (hors 44101) ; 442 (hors 44201) ; 443 (hors 44301) ; 444 (hors 44401) ; 445 (hors 44501) ; 446 (hors 44601) ; 447 (hors 44701) ; 448 (hors 44801) ; 449 (hors 44901) ; 450 (hors 45001) ; 451 (hors 45101) ; 452 (hors 45201) ; 453 (hors 45301) ; 454 (hors 45401) ; 455 (hors 45501) ; 456 (hors 45601) ; 457 (hors 45701) ; 458 (hors 45801) ; 459 (hors 45901) ; 460 (hors 46001) ; 461 (hors 46101) ; 462 (hors 46201) ; 463 (hors 46301) ; 464 (hors 46401) ; 465 (hors 46501) ; 466 (hors 46601) ; 467 (hors 46701) ; 468 (hors 46801) ; 469 (hors 46901) ; 470 (hors 47001) ; 471 (hors 47101) ; 472 (hors 47201) ; 473 (hors 47301) ; 474 (hors 47401) ; 475 (hors 47501) ; 476 (hors 47601) ; 477 (hors 47701) ; 478 (hors 47801) ; 479 (hors 47901) ; 480 (hors 48001) ; 481 (hors 48101) ; 482 (hors 48201) ; 483 (hors 48301) ; 484 (hors 48401) ; 485 (hors 48501) ; 486 (hors 48601) ; 487 (hors 48701) ; 488 (hors 48801) ; 489 (hors 48901) ; 490 (hors 49001) ; 491 (hors 49101) ; 492 (hors 49201) ; 493 (hors 49301) ; 494 (hors 49401) ; 495 (hors 49501) ; 496 (hors 49601) ; 497 (hors 49701) ; 498 (hors 49801) ; 499 (hors 49901) ; 500 (hors 50001) ; 501 (hors 50101) ; 502 (hors 50201) ; 503 (hors 50301) ; 504 (hors 50401) ; 505 (hors 50501) ; 506 (hors 50601) ; 507 (hors 50701) ; 508 (hors 50801) ; 509 (hors 50901) ; 510 (hors 51001) ; 511 (hors 51101) ; 512 (hors 51201) ; 513 (hors 51301) ; 514 (hors 51401) ; 515 (hors 51501) ; 516 (hors 51601) ; 517 (hors 51701) ; 518 (hors 51801) ; 519 (hors 51901) ; 520 (hors 52001) ; 521 (hors 52101) ; 522 (hors 52201) ; 523 (hors 52301) ; 524 (hors 52401) ; 525 (hors 52501) ; 526 (hors 52601) ; 527 (hors 52701) ; 528 (hors 52801) ; 529 (hors 52901) ; 530 (hors 53001) ; 531 (hors 53101) ; 532 (hors 53201) ; 533 (hors 53301) ; 534 (hors 53401) ; 535 (hors 53501) ; 536 (hors 53601) ; 537 (hors 53701) ; 538 (hors 53801) ; 539 (hors 53901) ; 540 (hors 54001) ; 541 (hors 54101) ; 542 (hors 54201) ; 543 (hors 54301) ; 544 (hors 54401) ; 545 (hors 54501) ; 546 (hors 54601) ; 547 (hors 54701) ; 548 (hors 54801) ; 549 (hors 54901) ; 550 (hors 55001) ; 551 (hors 55101) ; 552 (hors 55201) ; 553 (hors 55301) ; 554 (hors 55401) ; 555 (hors 55501) ; 556 (hors 55601) ; 557 (hors 55701) ; 558 (hors 55801) ; 559 (hors 55901) ; 560 (hors 56001) ; 561 (hors 56101) ; 562 (hors 56201) ; 563 (hors 56301) ; 564 (hors 56401) ; 565 (hors 56501) ; 566 (hors 56601) ; 567 (hors 56701) ; 568 (hors 56801) ; 569 (hors 56901) ; 570 (hors 57001) ; 571 (hors 57101) ; 572 (hors 57201) ; 573 (hors 57301) ; 574 (hors 57401) ; 575 (hors 57501) ; 576 (hors 57601) ; 577 (hors 57701) ; 578 (hors 57801) ; 579 (hors 57901) ; 580 (hors 58001) ; 581 (hors 58101) ; 582 (hors 58201) ; 583 (hors 58301) ; 584 (hors 58401) ; 585 (hors 58501) ; 586 (hors 58601) ; 587 (hors 58701) ; 588 (hors 58801) ; 589 (hors 58901) ; 590 (hors 59001) ; 591 (hors 59101) ; 592 (hors 59201) ; 593 (hors 59301) ; 594 (hors 59401) ; 595 (hors 59501) ; 596 (hors 59601) ; 597 (hors 59701) ; 598 (hors 59801) ; 599 (hors 59901) ; 600 (hors 60001) ; 601 (hors 60101) ; 602 (hors 60201) ; 603 (hors 60301) ; 604 (hors 60401) ; 605 (hors 60501) ; 606 (hors 60601) ; 607 (hors 60701) ; 608 (hors 60801) ; 609 (hors 60901) ; 610 (hors 61001) ; 611 (hors 61101) ; 612 (hors 61201) ; 613 (hors 61301) ; 614 (hors 61401) ; 615 (hors 61501) ; 616 (hors 61601) ; 617 (hors 61701) ; 618 (hors 61801) ; 619 (hors 61901) ; 620 (hors 62001) ; 621 (hors 62101) ; 622 (hors 62201) ; 623 (hors 62301) ; 624 (hors 62401) ; 625 (hors 62501) ; 626 (hors 62601) ; 627 (hors 62701) ; 628 (hors 62801) ; 629 (hors 62901) ; 630 (hors 63001) ; 631 (hors 63101) ; 632 (hors 63201) ; 633 (hors 63301) ; 634 (hors 63401) ; 635 (hors 63501) ; 636 (hors 63601) ; 637 (hors 63701) ; 638 (hors 63801) ; 639 (hors 63901) ; 640 (hors 64001) ; 641 (hors 64101) ; 642 (hors 64201) ; 643 (hors 64301) ; 644 (hors 64401) ; 645 (hors 64501) ; 646 (hors 64601) ; 647 (hors 64701) ; 648 (hors 64801) ; 649 (hors 64901) ; 650 (hors 65001) ; 651 (hors 65101) ; 652 (hors 65201) ; 653 (hors 65301) ; 654 (hors 65401) ; 655 (hors 65501) ; 656 (hors 65601) ; 657 (hors 65701) ; 658 (hors 65801) ; 659 (hors 65901) ; 660 (hors 66001) ; 661 (hors 66101) ; 662 (hors 66201) ; 663 (hors 66301) ; 664 (hors 66401) ; 665 (hors 66501) ; 666 (hors 66601) ; 667 (hors 66701) ; 668 (hors 66801) ; 66

Adjudications immobilières

7338751001 - VJ

**Vente aux Enchères Publiques au TJ de MEAUX (77), au Palais de Justice, Salle 1, 44, avenue du Président Salvador-Allende à MEAUX****LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 À 10 H 00 EN UN SEUL LOT UNE MAISON D'HABITATION À CONDE-SAINTE-LIBIAIRE (77450) 85 rue Pasteur**

De 75,04 m², compr. : Au RdC : cuisine, séjour, accès à UNE CAVE - Au 1er étage : palier, SdB avec WC, 2 chambres - Au 2ème étage : 2 chambres, Cad. Sec AC n°142 Ledit rue Pasteur pour une contenance de 440a. Avec droit à la cour commune cad. Sect. A n°153 - rue Victor Hugo - pour une contenance de 54ca. LE BIEN EST OCCUPÉ.

Mise à prix : 80 000 euros

Consignation pour enchérir (par chèques de banque) : 8 000 euros par chèque de banque à l'ordre de la CARPA SEQUESTRE, assorti d'une attestation d'origine des fonds ou par caution bancaire irrévocable.

Rens. : 1) Me Laëtitia MICHON DU MARAIS, associée de la SCP MALPEL & Associée, Avocat au Barreau Meaux, exerçant 20 Cours Raoul - 77100 MEAUX ; Tél : 01 64 10 28 00 - Mail : avocats@malpel-associés.com. 2) La SELARL TAVIEAUX MORO - DE LA SELLE, prise en la personne de Me Nicolas TAVIEAUX-MORO, société d'avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 72 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS - T. : 01.47.20.17.48 - www.tmds.fr - Mail : ntavieauxmoro@tmds.fr. 3) Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du JEX du TJ de MEAUX où il est déposé (RG n°23/00014) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant. www.ferari.fr

Visite sur place le vendredi 9 septembre 2023 de 14 h 00 à 15 h 00.

7338393101 - VJ

SELARL SAT DUPARAY SOULIS AVOCATS

Société d'avocats à MEAUX 77100 - 1, place Charles-de-Gaulle

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

Au Palais de Justice de Meaux

Le jeudi 21 septembre 2023 à 10 h 00

UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION Sis 11, rue du 108ème Régiment-de-Cavalerie 77438 LUZANY

Sur une surface de 2,931 m² cadastrée section Cn° 1043 pour 25 a 00 ca et n°1061 pour 04 a 31 ca d'une surface habitable totale de 181,87 m² et au sol de 196,45 m² comprenant :

- au sol/sous-sol : pièce de musique, buanderie, atelier, garage - Au rez-de-chaussée : entrée, cuisines aménagées, séjour-salle à manger salon, WC, deux chambres, salle de bains - À l'étage : palier-bureau, salle d'eau et WC, trois chambres avec dressing - Grenier au-dessus couvert en tuiles - Occupée.

Visite sur place le jeudi 13 septembre 2023 à 14 h 30

Mise à prix : 190 000 euros

S'adresser pour les renseignements à SELARL SAT DUPARAY SOULIS, société d'avocats à Meaux, tél. : 01 64 36 58 40 - Au greffe du JEX du TJ de Meaux où le cahier des charges et conditions de vente peut être consulté.

Pour enchérir le ministère d'un avocat près le Tribunal judiciaire de Meaux est obligatoire. Un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros à l'ordre de la CARPA SEQUESTRE est obligatoire.

Marchés publics

Procédure adaptée

7338341401 - SF

Ville de Saint-Pierre-lès-Nemours**Marché de travaux : requalification de l'entrée de ville****PROCÉDURE ADAPTÉE**

Annonce 2023-06 marché de travaux : requalification de l'entrée de ville de Saint-Pierre-lès-Nemours

Identité du pouvoir adjudicateur : commune de Saint-Pierre-lès-Nemours, 7, chemin de la Messe, à l'attention de M. le Maire, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours. Tél. : 01 64 45 13 72. Site : 21770431100018.

E-mail : finances@spn.fr

Identité du maître d'ouvrage : TERR&AM, 27, rue des Hauteurs du Loing, 77140 Nemours. Tél. 01 64 28 02 63. E-mail : nemours@cmo.fr

Objet du marché : requalification de l'entrée de ville de Saint-Pierre-lès-Nemours.

Caractéristiques principales : travaux de VRD et aménagements espaces verts. CPV - objet principal : 45233140-2, travaux routiers et 45112730-1, travaux d'aménagement paysager da routes et d'autoroutes. Lieu d'exécution et de livraison : RD 807, avenue Carnot, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours.

Prestations divisées en lots : oui. Date prévisionnelle d'intervention : Début des travaux octobre/novembre 2023. Lot 1 : VRD. Lot 2 : espaces verts.

À cet effet, les candidats devront obligatoirement proposer un planning de travaux. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent : budget de la commune.

La candidature et l'offre seront rédigées en français. Unité monétaire euro. Conditions de participation, critères de sélection des candidatures : les candidats devront présenter les pièces conformément au règlement de la consultation. Critères d'attribution :

Les critères de jugement des offres retenus par l'acheteur sont :

- le prix : 60% ;
- la valeur technique de l'offre : 40%.

Méthodes d'obtention du DCE :

Remise gratuite sur place ou dossier téléchargeable sur une plateforme dématérialisée par le biais du site :

https://www.marches-securises.fr/entreprise?module=consultation[details&cle_doe=161747406&capK6sc18

Le retrait des dossiers de consultation s'effectuera sur rendez-vous en téléphonant en mairie au 01 64 45 13 72.

Date limite de réception des plis (candidature et offre) : mercredi 20 septembre 2023 à 12 h 00.

Possibilité de dépôt des offres par voie dématérialisée sur le site :

www.marches-securises.fr

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Mme Hélena SAVIN, responsable des finances, téléphone : 01 64 45 13 72, courriel : finances@spn.fr ou M. MIRALLAS, maître d'œuvre, téléphone : 01 64 28 02 53.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 11 août 2023.

Vie de sociétés

7338387701 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Sainte-Colombe du 7/08/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FG PERFORMANCE. **Forme :** SAS. **Siège :** 33, rue du Docteur Schweitzer, 77650 Sainte-Colombe. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. **Capital :** 5 000 euros en numéraire. **Objet :** entretien d'espaces verts, désherbage, débourssage, abattage de bois, travaux végétaux. **Tous travaux en rapport avec l'entretien des végétaux.** **Location de matériels d'entretien de végétaux.** **Petite napponeerie.** **Construction de terrasse sur pilotis.** **Droit de vote :** voix = 1 action. **Agrément :** libre si deux associés. **Agrément requis pour autre occasion.**

Président : M. Grégory PAREAU demeurant 33, rue du Docteur Schweitzer, 77650 Sainte-Colombe. **Directeur général :** M. Florian HANQUET demeurant 25, rue de la Fée, 77510 Villeneuve-sur-Bellot. **Immatriculée au RCS de MELUN.**

Pour avis, Le Président.

338382501 - RM
SCP Pierre GUINEBAULT-NICOLAS SHELTON

Notaires associés 7, rue Belle Étoile 53030 AVRANCHES

7338404001 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE

HABITAT TRAVAUX CONSEIL 77, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est sis des 11, boulevard de Lorraine à Vaires-sur-Marne (77360) enregistrée au RCS Meaux sous le numéro 510 089 402 a décidé, par assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2023 de transférer son siège social à 6, Thomas Office Park, Monkton Road Wakefield WF2 7AN, en Grande Bretagne et ce à compter du 20 juillet 2023 et que par conséquent celle-ci renonce à la nationalité française et va acquérir la nationalité britannique.

7338479201 - VS

SASU INGENIERIE SERVICES ENTREPRISE

Siège social : 6, rue Mercator 77127 LIEUSAIN
Capital : 20 000 euros
RCS Melun 891 780 934

AVIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2023, M. Marnaud GUIRASSY, né le 15 octobre 1989 à Pîtres (Seine-et-Marne), a été nommé président à compter du 10 août 2023, pour une durée indéterminée, en remplacement de Mme Yacine Gassarna, démissionnaire de ses fonctions.

Mention en sens faite au RCS de Melun.

Régime matrimonial

7338012201 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux M. Vilasanh PHANSIRI, comptable, et Mme Vanissa Kungkhai BOUAKEO, responsable ressources humaines, demeurant ensemble à Bailly-Romainvilliers (77600), 7, rue Cernon. Monsieur est né à Vientiane (Laos) le

27 décembre 1978.

Madame est née à Aubervilliers (93300) le 26 novembre 1979.

Mariés à la mairie du Villeparisis (77270) le 20 septembre 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Information concernant le changement de régime matrimonial

M. et Mme PHANSIRI / BOUAKEO déclarent souhaiter adopter le régime de la séparation de biens.

Me Thibaud NICOLAS, notaire à Versailles, a reçu l'acte contenant le changement de régime matrimonial par M. et Mme PHANSIRI, le 8 août 2023.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois (3) mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Thibaud NICOLAS, notaire à Versailles.

Pour avis et mention

Me Thibaud NICOLAS, Notaire.

7338362501 - RM

SCP Pierre GUINEBAULT-NICOLAS SHELTON

Notaires associés 7, rue Belle Étoile 53030 AVRANCHES

RÉGIME MATRIMONIAL

M. Henri Constant BOULQUINAUD, retraité, né à Caen (31510), le 13 mars 1953 et Mme Hélène Françoise Raymond CARLE, retraitée, née à Orange (84100), le 30 juin 1951, demeurant ensemble à Chelles (77500), 28, rue François-Vitternant, mariés à la mairie de Paris 14ème arrondissement (75014), le 6 août 1977, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me GUINEBAULT Pierre, notaire à Avranches cedex, le 7 juillet 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me GUINEBAULT Pierre, notaire à Avranches cedex, ou domicilié à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me GUINEBAULT Pierre

7338498001 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Nathalie POTTIER, Notaire, associée d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NATHALIE POTTIER & SYLVAIN GALLARD, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à Fontainebleau (Seine-et-Marne), 63, rue Grande, CFPCCN 77036, le 17 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

- M. Patrick Maurice Robert CHEVALIER, retraité, et Mme Louise DELAVALLÉE, retraitée, demeurant

ensemble à Avon (77210), 116, rue du Montebau.

Monsieur est né à Avon (77210) le 17 septembre 1947.

Madame est née à Corbeil-Essonnes (91100) le 3 février 1950.

Mariés à la mairie de Fontainebleau (77300) le 23 juin 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

Avis administratifs

7336649301 - AA

**Société d'Économie Mixte (SEM) « BI-MÉTHA 77 »****1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/PEC du 24 juillet 2023, une enquête publique environnementale unique est prescrite du lundi 11 septembre 2023 à 9 h 00 au vendredi 13 octobre 2023 à 17 h 30, soit pendant 33 jours consécutifs, relative aux demandes présentées par la société d'Économie Mixte (SEM) « BI-MÉTHA 77 », afin d'obtenir :

- l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190),

- le permis de construire (PC 077 152 22 00005) du bâtiment correspondant situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190).

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Dammarie-Lès-Lys (77190) site 26, rue Charles-de-Gaulle, commune d'implantation du projet.

Le président du tribunal administratif de Melun a désigné :

- M. Jean-Pierre CHAULET, général de gendarmes à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique environnementale unique.

- M. Jean-Charles BAUVÉ, architecte D.P.L.G. (diplômé par le gouvernement), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- les dossiers d'enquête publique (volets permis de construire et installation classée pour la protection de l'environnement : PC et ICPE), qui comprennent, notamment, l'étude d'impact, l'avis conjoint de l'Autorité environnementale, le mémoire du pétitionnaire en réponse à cet avis, ainsi que le plan d'épandage des digestats associés, sont tenus à la disposition du public :

- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lès-Lys, siège de l'enquête :

- en format papier,

- en version numérique sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publiégale.

- aux jours et heures d'ouverture des mairies de Boissières (77530) site 3, place de Verdun, de Boissière-la-Bertrand (77350) site 2, rue François-Rolin, de Boissière-le-Roi (77310) site 11, rue du Château, de Fontainebleau (77 300) site 40, rue Grande, de La Mée-sur-Seine (77390) site 355, route de Boissière, de La Rochette (77000) site 55, rue Rosa-Bonheur, de Melun (77000) site 16, rue Paul-Doumer, de Vert-Saint-Denis (77240) site 2, rue Pasteur et de Villiers-en-Bière (77190) site place de la Mayorie, communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement :

- en format papier,

- en version numérique sur un site USB,

- aux jours et heures d'ouverture des mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des commu-

nes concernées par des parcelles du plan d'épandage listées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/C du 24 juillet 2023 ;

- en version numérique sur un site USB,

- sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publicques

Toute personne peut également en obtenir communication, à sa demande et à ses frais, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'État - bureau des procédures environnementales, 12, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex, courriel : pref-ice@seine-et-marne.gouv.fr).

- le public peut consulter et consigner ses observations et propositions : aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lès-Lys :

- sur le registre d'enquête en format papier, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publiégale.

- sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publicques

- par courrier électronique à l'adresse suivante :

- bimetha77-dammarieleslys@mail.fr, registre-numerie.fr

- Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale, au siège de l'enquête publique, mairie de Dammarie-Lès-Lys 26, rue Charles-de-Gaulle, 77190 Dammarie-Lès-Lys. Ces lettres seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.

Afin de recevoir ses observations et propositions, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Dammarie-Lès-Lys, siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous :

- vendredi 15 septembre 2023 de 8 h 30 à 11 h 30,

- samedi 30 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,

- jeudi 5 octobre 2023 de 8 h 30 à 11 h 30,

- vendredi 13 octobre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Boissière-le-Roi, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous, afin de recevoir les observations et propositions du public :

- vendredi 29 septembre 2023 de 8 h 30 à 11 h 30.

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de M. Fabrice JULIEN, directeur général de la SEM « BI-MÉTHA 77 », à l'adresse électronique suivante : fabrice.julien@bimetha77.fr

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Dammarie-Lès-Lys, Boissières, Boissière-la-Bertrand, Boissière-le-Roi, Fontainebleau, La Mée-sur-Seine, La Rochette, Melun, Vert-Saint-Denis, et Villiers-en-Bière ainsi qu'en mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage.

Ces documents seront également consultables sur le même période sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publicques

Au terme de l'enquête publique environnementale, il sera statué sur les demandes présentées par la SEM « BI-MÉTHA 77 » par arrêtés du préfet de Seine-et-Marne :

- sur la demande de permis de construire (PC 077 152 22 00005) un bâtiment desservant une unité de méthanisation agricole industrielle située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190),

- sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190), au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publicques

Le Parisien est officiellement labellisé pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définitive par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements : Paris (inclu) : Tarification au forfait ; Consultation des sociétés civiles et commerciales : (SA) 0798 HT - (SAS) 1580 HT - (SASU) 126 HT - (SARL) 210 HT - (SARL) 1416 HT - (EURL) 1180 HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales : (CIC) 6 HT - (CULFURE) de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 HT. Tarification au caractère (espace inclut) : (Vos constitutions et nominations des liquidateurs et cibles) : 160 (0,180€ HT) - 75 (92/93/94/10,232€ HT) - 81 - 77 - 78/75 (0,22€).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdesmarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Avis rectificatif

Section 1 - Référence de l'avis initial
Avis relatif à : Travaux de réhabilitation de la Ferme Alès Nord et Est

Section 2 - Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N National d'identification : 21910097100015
Ville : Boussy-Saint-Antoine
Code Postal : 91800
Groupement de commandes : Non

Section 3 - Identification du marché
Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de la Ferme Alès Nord et Est

Code CPV principal
Descripteur principal : 45454100
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Les travaux consistent principalement en :
- Le réaménagement des espaces dans le respect de l'aspect patrimonial des bâtiments existants ;
- L'amélioration des performances énergétiques par la mise en oeuvre d'une isolation de l'enveloppe et par le remplacement de la production de chauffage par une PAC air eau ;
- Amélioration du confort acoustique ;
- L'aménagement des combles de l'aile Nord (ferme 4) ;
- Extension de l'aile Nord.
Mots descripteurs : Amiante, désamiantage, Menuiserie, Plomberie (travaux), Cloison, faux plafond.

Section 4 - Informations rectificatives
Renseignements relatifs aux rectificatifs du marché et / ou des lots :
La date de fin de consultation initialement prévue au 15 septembre est prolongée au 22 septembre 2023 à 12h00.
Date d'envoi du présent avis : 22/08/2023

Section 1 - Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N National d'identification : 21910097100015
Ville : Boussy-Saint-Antoine
Code Postal : 91800
Groupement de commandes : Non

Section 2 - Communication
Lien vers le profil d'acheteur : <https://achat-nationaux.satestender.com/identifiant-interne-de-la-consultation-2023-05>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non commercialement disponibles : Non
Nom du contact : Madame DUQUESNE
Adresse mail du contact : CommandePublique@ville-boussy.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 169001349

Section 3 - Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir Règlement de consultation
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir Règlement de consultation
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir Règlement de consultation
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis : 15 septembre 2023 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La Commune de Boussy-Saint-Antoine profitera de ce marché (accord-cadre)

Section 4 - Identification du marché
Intitulé du marché : Agencement, Achat et installation de matériel de cuisine

Code CPV principal
Descripteur principal : 39221000
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Agencement, Achat et installation de matériel de cuisine
Mots descripteurs : Cuisine (équipement), Lieu principal d'exécution du marché : Boussy-Saint-Antoine
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée (HT) : 2,00000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché allié : Non

Section 6 - Informations
Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si étudié) : Tout est indiqué dans les documents de la consultation (numéros de téléphone compris)
Date d'envoi du présent avis : 21. 08/2023

Enquête publique

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Par arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/10 du 24 juillet 2023, une enquête publique environnementale unique est prescrite du lundi 11 septembre 2023 à 08h00 au vendredi 13 octobre 2023 à 17h30, soit pendant 33 jours consécutifs, relative aux demandes d'autorisation de la Société d'Economie Mixte (SEM) « BI-METHA 77 », afin d'obtenir :
- l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, situées 249, rue de Seine à Dammarie-Les-Lys (77 190),
- le permis de construire (PC 077 152 22 00005) du bâtiment correspondant situé 249, rue de Seine à Dammarie-Les-Lys (77 190).
Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Dammarie-Les-Lys (77 190) sise 26, rue Charles-de-Gaulle, commune d'Innovalle.
La présidente du tribunal administratif de Melun a désigné :
- Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique environnementale unique,
- Monsieur Jean-Charles BALIVE, Architecte D.P.L (déclaré par le gouvernement), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Pendant toute la durée de l'enquête publique :
- les dossiers d'enquête publique (volets permis de construire et installation classée pour la protection de l'environnement - PC et ICPE), qui comprennent, notamment, l'étude d'impact, l'avis conjoint de l'Autorité environnementale, le mémoire du pétitionnaire en réponse à cet avis, ainsi que le plan d'épandage des digestats associé à l'unité de méthanisation projetée, sont tenus à la disposition du public.
- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Les-Lys, siège de l'enquête publique.
en format papier, en version numérique sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publégis.
- aux jours et heures d'ouverture des mairies de Boissettes (77 350) sise 3, place de Verdun, de Boissise-la-Bertrand (77 350) sise 2, rue François-Rudin, de Boissise-le-Roi (77 310) sise 11, rue du Château, de Fontainebleau (77 300) sise 40, rue Grande, de La Mée-sur-Seine (77 380) sise 555, route de Boissise, de La Rochette (77 200) sise 55, rue Ross-Bonheur, de Melun (77 000) sise 15, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77 240) sise 2, rue Pasteur et de Villiers-en-Bière (77 150) sise place de la Mairie, communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement : en format papier

en version numérique sur une clé USB
- aux jours et heures d'ouverture des mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage (listées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/10 du 24 juillet 2023) ;
- en version numérique sur une clé USB
- sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications-enquetes-publiques
Toute personne peut également en obtenir communication, à sa demande et à ses frais, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'Etat - bureau des procédures environnementales - 12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun Cedex - courriel : pref-icpe@seine-et-marne.gouv.fr)
2 - le public peut consulter et consigner ses observations et propositions aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Les-Lys, sur le registre d'enquête en format papier, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publégis, sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications-enquetes-publiques par courrier électronique à l'adresse suivante : bimetha77-dammarieleslys@mail.registre-numerique.fr
Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale, au siège de l'enquête publique, sise mairie de Dammarie-Les-Lys 26, rue Charles-de-Gaulle - 77 190 Dammarie-Les-Lys. Celles-ci seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.
Afin de recevoir ses observations et propositions, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Dammarie-Les-Lys, siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023
de 08h30 à 11h30
SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023
de 09h00 à 12h00
JEUDI 05 OCTOBRE 2023
de 08h30 à 11h30
VENDREDI 13 OCTOBRE 2023
de 14h30 à 17h30
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Boissise-le-Roi, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous, afin de recevoir les observations et propositions du public :
VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2023
de 08h30 à 11h30
Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de Monsieur Fabrice JULIEN, directeur général de la SEM « BI-METHA 77 », à l'adresse électronique suivante : fabrice.julien@bimetha77.fr
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, en mairies de Dammarie-Les-Lys, Boissise, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Fontainebleau, La Mée-sur-Seine, La Rochette, Melun, Vert-Saint-Denis, et Villiers-en-Bière ainsi qu'aux mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage.
Des documents seront également consultables sur la même période sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications-enquetes-publiques
Au terme de l'enquête publique environnementale, il sera statué sur les demandes présentées par la SEM « BI-METHA 77 » par arrêtés du préfet de Seine-et-Marne :
- sur la demande de permis de construire (PC 077 152 22 00005) un bâtiment deservant une unité de méthanisation agricole et industrielle située 249, rue de Seine à Dammarie-Les-Lys (77 190),
- sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Les-Lys (77 190), au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.
Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications-enquetes-publiques



Publiez votre annonce légale avec Le Parisien


Formulaires certifiés pour une annonce conforme


Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h


Paiement 100% sécurisé


Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

ferrari publicité

Service de Publicité Liturgique, Judiciaire, Financière, Sociale et Administrative des entreprises

Pour la publication de vos annonces Judiciaires et judiciaires : 0142 96 05 50 annonces@ferrari.fr

Nouveaux services : annonces en continu et en temps réel



www.ferrari.fr



Société d'Economie Mixte (SEM)
« BI-METHA 77 »

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Par arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/IC du 24 juillet 2023, une enquête publique environnementale unique est prescrite du lundi 11 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 13 octobre 2023 à 17h30, soit pendant 33 jours consécutifs, relative aux demandes présentées par la Société d'Economie Mixte (S.E.M) « BI-METHA 77 », afin d'obtenir :

- l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77 190),

- le permis de construire (PC 077 152 22 00005) du bâtiment correspondant situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77 190).

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Dammarie-Lès-Lys (77 190) sise 26, rue Charles de Gaulle, commune d'implantation du projet.

La présidente du tribunal administratif de Melun a désigné :

- Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique environnementale unique,

- Monsieur Jean-Charles BAUVE, Architecte D.P.L.G. (diplômé par le gouvernement), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

1 - les dossiers d'enquête publique (volants permis de construire et installation classée pour la protection de l'environnement : PC et ICPE), qui comprennent, notamment, l'étude d'impact, l'avis conjoint de l'Autorité environnementale, le mémoire du pétitionnaire en réponse à cet avis, ainsi que le plan d'épandage des digestats associé à l'unité de méthanisation projetée, sont tenus à la disposition du public :

- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lès-Lys, siège de l'enquête :

en format papier,

en version numérique sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publégale.

- aux jours et heures d'ouverture des mairies de Boisselles (77 350) sise 3, place de Verdun, de Boissise-la-Bertrand (77 350) sise 2, rue François Rollin, de Boissise-le-Roi (77 310) sise 11, rue du Château, de Fontainebleau (77 300) sise 40, rue Grandjeu, de La Mée-sur-Seine (77 390) sise 555, route de Boissise, de La Rochette (77 050) sise 55, rue Rosa-Bonheur, de Melun (77 000) sise 16, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77 240) sise 2, rue Pasteur et de Villiers-en-Bière (77 190) sise place de la Mairie, communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement :

en format papier,

en version numérique sur une clé USB.

- aux jours et heures d'ouverture des mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage (rattachées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/IC du 24 juillet 2023) :

en version numérique sur une clé USB.

sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Toute personne peut également en obtenir communication, à sa demande

et à ses frais, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'Etat - bureau des procédures environnementales - 12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun Cedex - courriel : pre-icpe@seine-et-marne.gouv.fr).

2 - le public peut consulter et consigner ses observations et propositions :

aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lès-Lys : sur le registre d'enquête en format papier, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publégale,

sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

par courrier électronique à l'adresse suivante : bimetha77.dammarieleslys@mail.registre-numerique.fr

Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale, au siège de l'enquête publique sise, mairie de Dammarie-Lès-Lys 26, rue Charles de Gaulle - 77 190 Dammarie-Lès-Lys. Celles-ci seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.

Afin de recevoir ses observations et propositions, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Dammarie-Lès-Lys, siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous :

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

de 08h30 à 11h30

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

de 09h00 à 12h00

JEUDI 05 OCTOBRE 2023

de 08h30 à 11h30

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

de 14h30 à 17h30

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Boissise-le-Roi, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous, afin de recevoir les observations et propositions du public :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

de 08h30 à 11h30

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de Monsieur Fabrice JULIEN, directeur général de la SEM « BI-METHA 77 », à l'adresse électronique suivante : fabrice.julien@bimetha77.fr

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Dammarie-Lès-Lys, Boisselles, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Poi, Fontainebleau, Le Mée-sur-Seine, La Rochette, Melun, Vert-Saint-Denis, et Villiers-en-Bière ainsi qu'en mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage.

Ces documents seront également consultables sur la même période sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Au terme de l'enquête publique environnementale, il sera statué sur les demandes présentées par la SEM « BI-METHA 77 » par arrêtés du préfet de Seine-et-Marne :

- sur la demande de permis de construire (PC 077 152 22 00005) un bâtiment desservant une unité de méthanisation agricole et industrielle située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77 190),

- sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77 190), au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne à

l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Insertions Diverses

EXTRAIT DU JUGEMENT DECLARATIF D'ABSENCE

Le procureur de la République informe le public que, par jugement en date du 07/01/2022, rectifié par le jugement du 07/07/2023, dont un extrait doit être publié avant le 30/10/2023, le tribunal judiciaire d'Evreux a déclaré l'absence de Pierre Emeric BENTEYV, né le 03/05/1977 à Evreux, de nationalité française, demeurant en dernier lieu à Draveil, 74 rue du Marais, qui n'a pas reparu, ni donné de ses nouvelles depuis le 03/01/2009.

Changements de Régime Matrimonial



Suivant acte reçu par Maître Emilie HIVERY, Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OLIVIER DALLEAU ET EMILIE HIVERY NOTAIRES », titulaire d'un office notarial dont le siège est à 91070 BONDOUFLE (Essonne), La Marinière, 11, Rue du Canal, CRPCEN 91054, le 18/08/2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS entre :

Monsieur Thibault Benjamin Quentin DAHURON, Administrateur infrastructure, et Madame Eulodie Madeline Martine OGER, Professeure des écoles, demeurant ensemble à EVRY-COURCOURONNES (91080) 103 avenue René Descartes.

Monsieur est né à CHARTRES (28000) le 23/08/1991.

Madame est née à EVRY-COURCOURONNES (91080) le 16/10/1989.

Mariés à la mairie de EVRY-COURCOURONNES (91000) le 12/09/2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domiciliaire a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion
Le notaire.

Nous vous offrons la possibilité d'insérer vos annonces sur les départements :

- Paris (75)
- Seine-et-Marne (77)
- Yvelines (78)
- Hauts-de-Seine (92)
- Seine-Saint-Denis (93)
- Val de Marne (94)
- Val d'Oise (95)
- Oise (60)
- Et tous les autres départements

Consultez-nous :
Tél. : 01.69.36.57.10
Email : al@le-republicain.fr

Le Républicain DE L'ESSONNE



Une solution pour vous faciliter le travail au quotidien !

Un service de saisie de vos **annonces légales** en ligne 7j/7, 24h/24 vous est proposé, dans des conditions d'utilisation optimales et simplifiées aux meilleurs tarifs.

Les + :

- ✓ Des formulaires préétablis afin de vous guider dans la création de vos annonces ;
- ✓ Prévisualisation instantanée et devis immédiat ;
- ✓ Système de paiement sécurisé par carte bancaire ;
- ✓ Téléchargement immédiat de l'attestation de parution ;
- ✓ Parution dans le journal habilité à publier les annonces légales ;
- ✓ Envoi du justificatif de parution.

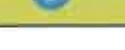
Pour cela rendez-vous sur le site internet : **legales.le-republicain.fr**

Contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

al@le-republicain.fr
ou par téléphone au 01.69.36.57.10



@LeRep91



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 par la publication des annonces judiciaires et légales par avis de chargé de police concerné dans les départements: 69 - 75 - 77 - 81 - 82 - 83 - 94 - 95... La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les différents établissements...

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
http://avisdesmarches.leparisien.fr

Marchés
+ de 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA
CONCURRENCE

VILLE DE TORCY

M. Le Maire
Place de l'Appel du 18 juin 1940
77200 Torcy
Tel. 01 60 37 37 84 - Fax : 01 60 37 37 51

mél : service.marches@mairie-torcy.org
web : http://www.ville-torcy.fr
SIRET 21770468300283

Groupement de commandes : Non
L'avis invite à un marché public
Objet : APPROVISIONNEMENT EN
FOURNITURES ET MATÉRIELS DE
QUINCAILLERIE

Référence acheteur : 23AF-MP-0423-S
Type de marché : Fournitures

Procédure :
Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu de livraison : rue Jacques Prévert
77200 TORCY

Description :
La consultation donne lieu à un accord cadre à
bons de commande conformément à l'ar-
ticle R. 11262-4 du Code de la Commande
Publique conclu avec un seul preneur éco-
nomique avec le montant maximum annuel
de commande de 45 000,00 € HT/an.

Forme du marché : Prestation divisée en lots
non
Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités
et capacités du candidat :

Capacité de fournir le service
Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de
sélection, indication des informations et do-
cuments requis :

répondre aux questions des opérateurs
économiques,
à porter de renseignements
complémentaires,
à procéder à des modifications de détail au
dossier de consultation,
jusqu'au 4 octobre 2023.

L'ensemble des questions/réponses sera dé-
posé sur la plate-forme de dématérialisation
http://www.marches-publics.info/acceuil/
from

Forme juridique : Aucune forme de groupement
n'est imposée par le pouvoir
adjudicataire.

En cas d'attribution du marché à un groupement
conjoint, le mandataire du groupement sera
solidaire, pour l'exécution du marché, de
chacun des membres du groupement pour
ses obligations contractuelles.

La liste des documents à fournir au stade de
l'offre figure dans le Règlement de la
Consultation.

Aucune avance n'est accordée pour cet
accord-cadre.

Aucune variante n'est autorisée au prévue.

L'accord-cadre ne comportera aucune presta-
tion supplémentaire éventuelle.

Le paiement se fait par mandat administra-
tif à 30 jours.

Envoi à la publication le : 06/09/23
Les dépôts de plis doivent être impérative-
ment remis par voie dématérialisée. Cette
consultation bénéficie du Service DUME. Pour
retrouver cet avis intégral, accéder au DCS,
poser des questions à l'acheteur, déposer un
pli, allez sur http://www.ville-torcy.fr

En format papier,
en version numérique sur un poste
informatique dédié, fourni par la société
Publigal.

– aux jours et heures d'ouverture des mailles
de Boissettes (77 500) site 3, place de
Verdun, de Boissière-la-Rivière (77 500)
site 2, rue François Rollin, de Boissière-
le-Roi (77 310) site 1, rue du Château, de Fontaine-
bleau (77 300) site 40, rue Grande, de Le
Mée-sur-Seine (77 320) site 535, route de
Boissière, de La Rochette (77 000) site 558,
rue Rosa-Bonheur, de Melun (77 000) site
16, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77
240) site 2, rue Pasteur et de Villiers-en-
Bière (77 190) site place de la Mairie, com-
munes comprises dans le rayon de 3
kilomètres autour du site objet.

– sur la demande de permis de construire
(PC 077 152 22 00005) un bâtiment
desservant une unité de méthanisation agri-
cole et industrielle située 249, rue de Seine à
Dammarie-Lès-Lys (77 180).

– sur la demande d'autorisation
environnementale d'exploiter une unité de
méthanisation agricole et industrielle avec
son plan d'épandage des digestats associés,
situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys
(77 180), au titre des installations classées
pour la protection de l'environnement.

en format papier,
en version numérique sur un poste
informatique dédié, fourni par la société
Publigal.

– aux jours et heures d'ouverture des mailles
de Boissettes (77 500) site 3, place de
Verdun, de Boissière-la-Rivière (77 500)
site 2, rue François Rollin, de Boissière-
le-Roi (77 310) site 1, rue du Château, de Fontaine-
bleau (77 300) site 40, rue Grande, de Le
Mée-sur-Seine (77 320) site 535, route de
Boissière, de La Rochette (77 000) site 558,
rue Rosa-Bonheur, de Melun (77 000) site
16, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77
240) site 2, rue Pasteur et de Villiers-en-
Bière (77 190) site place de la Mairie, com-
munes comprises dans le rayon de 3
kilomètres autour du site objet.

– sur la demande de permis de construire
(PC 077 152 22 00005) un bâtiment
desservant une unité de méthanisation agri-
cole et industrielle située 249, rue de Seine à
Dammarie-Lès-Lys (77 180).

– sur la demande d'autorisation
environnementale d'exploiter une unité de
méthanisation agricole et industrielle avec
son plan d'épandage des digestats associés,
situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys
(77 180), au titre des installations classées
pour la protection de l'environnement.

en format papier,
en version numérique sur une clé USB
– aux jours et heures d'ouverture des mailles
de communes comprises dans le rayon de
3 kilomètres des sites de stockage des dige-
stats et des
communes concernées par des parcelles du
plan d'épandage (listées à l'article 3 de l'ar-
rêté préfectoral n°2023-21/DCSE, BPE/IC du
24 juillet 2023)

– sur le site Internet des services de l'État
dans le département de
Seine-et-Marne à l'adresse suivante :
www.seine-et-marne.gouv.fr/
publications/enquetes-publiques

Toutefois, vous pouvez également
obtenir communication, à sa demande et à
ses frais, auprès de la préfectorale de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

dredi 13 octobre 2023 à 17h30, soit pendant
33 jours consécutifs, relative aux demandes
présentées par la Société d'Économie Mixte
(SEM)
« BI-METHA 77 », afin d'obtenir :
– l'autorisation d'exploiter une unité de mé-
thanisation agricole et industrielle avec son
plan d'épandage des digestats associés, si-
tuée 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys
(77 180).

– le permis de construire
(PC 077 152 22 00005) du bâtiment
correspondant site 249, rue de Seine à Dam-
marie-Lès-Lys (77 180).

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de
Dammarie-Lès-Lys (77 180) site 26, rue
Charles-de-Gaulle, commune d'implantation
du projet.

La présidente du tribunal administratif de
Melun a désigné

– Monsieur Jean-Pierre CHAUDET, Général de
pensionné mis à la retraite, est désigné en qua-
lité de commissaire enquêteur titulaire pour
conduire cette enquête publique environne-
mentale unique.

– Monsieur Jean-Charles BAUVÉ, Architecte
DPLG (diplôme par le gouvernement), est
désigné en qualité de commissaire enquêteur
suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête
publique :
1 – les dossiers d'enquête publique
(yoltes permis de construire et installation
depuis pour la protection de l'environnement
– PC et IDPE), qui
comportent, notamment, l'étude
d'impact, l'étude de faisabilité, l'étude
environnementale, le mémoire du
pétitionnaire en réponse à cet avis, ainsi que
le plan d'épandage des digestats associés à
l'unité de méthanisation projetée, sont tenus à
la disposition du public :

– aux jours et heures d'ouverture de la mairie
de Dammarie-Lès-Lys, siège de l'enquête

en format papier,
en version numérique sur un poste
informatique dédié, fourni par la société
Publigal.

– aux jours et heures d'ouverture des mailles
de Boissettes (77 500) site 3, place de
Verdun, de Boissière-la-Rivière (77 500)
site 2, rue François Rollin, de Boissière-
le-Roi (77 310) site 1, rue du Château, de Fontaine-
bleau (77 300) site 40, rue Grande, de Le
Mée-sur-Seine (77 320) site 535, route de
Boissière, de La Rochette (77 000) site 558,
rue Rosa-Bonheur, de Melun (77 000) site
16, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77
240) site 2, rue Pasteur et de Villiers-en-
Bière (77 190) site place de la Mairie, com-
munes comprises dans le rayon de 3
kilomètres autour du site objet.

– sur la demande de permis de construire
(PC 077 152 22 00005) un bâtiment
desservant une unité de méthanisation agri-
cole et industrielle située 249, rue de Seine à
Dammarie-Lès-Lys (77 180).

– sur la demande d'autorisation
environnementale d'exploiter une unité de
méthanisation agricole et industrielle avec
son plan d'épandage des digestats associés,
situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys
(77 180), au titre des installations classées
pour la protection de l'environnement.

en format papier,
en version numérique sur une clé USB
– aux jours et heures d'ouverture des mailles
de communes comprises dans le rayon de
3 kilomètres des sites de stockage des dige-
stats et des
communes concernées par des parcelles du
plan d'épandage (listées à l'article 3 de l'ar-
rêté préfectoral n°2023-21/DCSE, BPE/IC du
24 juillet 2023)

– sur le site Internet des services de l'État
dans le département de
Seine-et-Marne à l'adresse suivante :
www.seine-et-marne.gouv.fr/
publications/enquetes-publiques

Toutefois, vous pouvez également
obtenir communication, à sa demande et à
ses frais, auprès de la préfectorale de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

de 14h30 à 17h30
Le commissaire enquêteur se tiendra à la dis-
position du public en mairie de l'épandage
de Seine-et-Marne à l'adresse
suivante :
www.seine-et-marne.gouv.fr/
publications/enquetes-publiques

Le présent avis est consultable sur le site In-
ternet des services de l'État dans le départe-
ment de Seine-et-Marne à l'adresse
suivante :
www.seine-et-marne.gouv.fr/
publications/enquetes-publiques

Toutefois, vous pouvez également
obtenir communication, à sa demande et à
ses frais, auprès de la préfectorale de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des procédures environnementales
12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun
Cedex -
courriel :
pref-@pcse-et-marne.gouv.fr).

Le public peut consulter et consigner ses
observations et propositions : aux jours et
heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-
Lès-Lys sur le registre d'enquête de Seine-
et-Marne (Direction de la coordination des
services de l'État -
bureau des

Annonces judiciaires et légales

Marchés publics

Procédure adaptée

7339556901 - SF

Commune de Sept-Sorts

Aménagements de voirie et cheminement piéton
rue de la Haute Borne - rue du Chaufour

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVÈRTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Sept-Sorts.
Numéro national d'identification :
SIRET : 21770448500010
Ville : Sept-Sorts. Code postal : 77260.
Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat.centredesmarches.com>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. François ARNOULT.
Adresse mail du contact : maires@sept-sorts.fr
Numéro de téléphone du contact : 01 60 22 30 80.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : CV - Certificat et attestations - DC1-DC2 (Voir RC)
Capacité économique et financière : Assurance - Kbis/RIB - Chiffre d'affaires (Voir RC)
Capacité technique et professionnelle : Effectifs - Moyens matériels - Références (Voir RC)
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : 29 septembre 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : aménagements de voirie et cheminement piéton - rue de la Haute Borne - rue du Chaufour.
Code CPV principal : 45000000-7.
Type de marché : travaux.
Mots clés utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : voirie.
Lieu principal d'exécution du marché : rue de la Haute Borne et rue du Chaufour.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché allé : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.

Avis administratifs

7339653401 - AA


Préfet de SEINE-ET-MARNE
Julien
Jullien
Préfet

Société d'Économie Mixte (SEM) « BI-MÉTHA 77 »

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/IC du 24 juillet 2023, une enquête publique environnementale unique est prescrite du lundi 11 septembre 2023 à 9 h 00 au vendredi 13 octobre 2023 à 17 h 30, soit pendant 33 jours consécutifs, relatives aux demandes présentées par la société d'Économie Mixte (SEM) « BI-MÉTHA 77 », afin d'obtenir :
- l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190),
- le permis de construire (PC 077 152 22 05005) du bâtiment correspondant situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190).
Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Dammarie-Lès-Lys (77190) 26, rue Charles-de-Gaulle, commune d'implantation du projet.
La présidente du tribunal administratif de Melun a désigné :
- M. Jean-Pierre CHAULET, général de gendarme et à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique environnementale unique,
- M. Jean-Charles BAUVE, architecte D.P.L.G (diplômé au vu du gouvernement), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Pendant toute la durée de l'enquête publique :
1 - les dossiers d'enquête publique (votaire permis de construire et installation classée pour la protection de l'environnement : PC et ICPE), aux compléments, notamment, l'étude d'impact, l'avis conjoint de l'Autorité environnementale, le mémoire du pétitionnaire en

réponse à cet avis, ainsi que le plan d'épandage des digestats associé à l'unité de méthanisation projetée, sont tenus à la disposition du public :
- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lès-Lys, siège de l'enquête ;
- en format papier,
- en version numérique sur un poste informatique dédié, fourni par la société PubliGéo.
- aux jours et heures d'ouverture des mairies de Boisselles (77350) site 3, place de Verdun, de Boissise-la-Bertrande (77550) site 2, rue François-Rolin, de Boissise-le-Roi (77310) site 11, rue du Château, de Fontainebleau (77 300) site 40, rue Grande, de La Mée-sur-Seine (77390) site 555, route de Boissise, de La Rochette (77000) site 55, rue Rosa-Bonheur, de Melun (77000) site 16, rue Paul-Doumer, de Vert-Saint-Denis (77240) site 2, rue Pasteur et de Villiers-en-Bière (77190) site place de la Mairie, communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- en format papier,
- en version numérique sur une clé USB.
- aux jours et heures d'ouverture des mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par le plan d'épandage, (listées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/IC du 24 juillet 2023) :
1 - sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante: www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques
Toute personne peut également en obtenir communication, à sa demande et à ses frais, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'État - bureau des procédures environnementales, 12, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex, courriel : pref-icpe@seine-et-marne.gouv.fr)
2 - le public peut consulter et signer ses observations et propositions :
- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lès-Lys ;
- sur le registre d'enquête en format papier, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni

par la société PubliGéo,
- sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante: www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques
- par courrier électronique à l'adresse suivante : bimetha77-dammariesleslys@mail.registre-numerique.fr
Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale, au siège de l'enquête publique, mairie de Dammarie-Lès-Lys 26, rue Charles-de-Gaulle, 77190 Dammarie-Lès-Lys. Celles-ci seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.
- vendredi 15 septembre 2023 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- samedi 30 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- jeudi 5 octobre 2023 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- vendredi 13 octobre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au bureau de Boissise-le-Roi, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous, afin de recevoir les observations et propositions du public ;
- vendredi 29 septembre 2023 de 8 h 30 à 11 h 30.
Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de M. Fabrice JULLIEN, directeur général de la SEM « BI-MÉTHA 77 », à l'adresse électronique suivante : fabrice.jullien@bimetha77.fr
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Dammarie-Lès-Lys, Boisselles, Boissise-le-Roi, Boissise-la-Neuve, Fontainebleau, La Mée-sur-Seine, La Rochette, Melun, Vert-Saint-Denis, et Villiers-en-Bière ainsi qu'en mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par le plan d'épandage.
Ces documents seront également consultables sur la même période sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques
- Au terme de l'enquête publique environnementale, il sera statué sur les demandes présentées par la SEM « BI-MÉTHA 77 » par arrêté du préfet de Seine-et-Marne ;
- sur la demande de permis de construire (PC 077 152 22 00005) un bâtiment desservant une unité de méthanisation agricole et industrielle située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190),
- sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lès-Lys (77190), au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.
Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Commune de GRANDPUIITS-BAILLY-CARROIS

Sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n°2023-96, le maire de la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'établissement du Plan Local d'Urbanisme de la commune, pour une durée de 40 jours consécutifs, à compter du 2 octobre 2023 jusqu'au 10 novembre 2023 inclus. Au terme de

l'enquête publique, l'approbation de l'établissement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois pourra être adoptée par le conseil municipal en tant qu'autorité compétente. M. Christian HANNEZO a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal administratif de Melun.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier :
- en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, au format papier et sur un poste informatique ;
- sur le site internet de la commune : <https://mairie-grandpuits-bailly-carrois.fr>
- sur un registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/plu-grandpuits-bailly-carrois>
Et consigner ses observations :
- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Grandpuits-Bailly-Carrois (77) - rue de la Croix-Boissée, 77720 Grandpuits-Bailly-Carrois, les renseignements suivants :
- lundi 2 octobre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00,
- samedi 21 octobre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 10 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.
Les informations environnementales et l'avis de l'autorité environnementale se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à enquête publique, consultable dans les formes précitées ci-dessus.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune (<https://mairie-grandpuits-bailly-carrois.fr>) pendant un an.
M. le maire de la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.
Le présent avis au public est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique et rappelle dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.
Un exemplaire des journaux dans lesquels l'avis aura été publié, sera annexé au dossier soumis à l'enquête :
- avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion,
- au cours de l'enquête en ce qui concerne la deuxième insertion.
Cet avis est affiché à la mairie et sur le site internet de la commune (<https://mairie-grandpuits-bailly-carrois.fr>) quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Vie de sociétés

7339712101 - VS

Dénomination : HURLEVENT

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 320 euros
Siège social : 202, rue de la fauconnerie
77176 NANDY
893 113 240 RCS de Melun

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er septembre 2023. M. Johan DROUAIRES, demeurant 7, rue de la Martinière 53970 Nulieu-sur-Viecoin a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Johan DROUAIRES.

7339571701 - VS


SCI LE BEL APPART

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30, rue Jean-Moulin
77178 OISSÉY

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Oisséy du 31/08/2023, il a été constituée une Société civile immobilière dénommée SCI LE BEL APPART ayant les caractéristiques suivantes :
Siège social : 30 rue Jean Moulin, 77178 Oisséy. Objet social: acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou à bâtir dont elle pourrait devenir propriétaire. Durée de la société : 99 ans depuis son immatriculation au RCS. Capital social : 1 000 euros de numéraire. Gérance : M. Laurent SERVENTI demeurant 30 rue Jean Moulin 77178 Oisséy. Cessions de parts : libre entre associés, conjoints d'associés, ascendants et descendants du cédant uniquement. Immatriculation de la société au RCS Melun.

7339667801 - VS



Mandataire en formalités
Avenue du Touring Club
77300 FONTAINEBLEAU
27, avenue Franklin Roosevelt
77210 AVON
01 60 72 74 74

CREANOVE


Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 11, rue des Jonquilles
Lieu dit La Groue
77570 LA MADELEINE-SUR-LOING
523 105 765 RCS MELLUN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 7 juillet 2023, la collectivité des associés de la société « CREANOVE », sur rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture définitive de la liquidation de la société au 30 juin 2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Melun.

Le Liquidateur.

7340009801 - VS



Notaires
Axel LETELLIER
et Dalila BOURTAYRE
SELARL Droit et Conseil
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte constitutif de Me D. BOURTAYRE du 6 septembre 2023.
Dénomination : CASA DOREMI.
Forme : société civile immobilière.
Siège : Rupéreur (77560), 2, Orvillers.
Capital social : 1 000 euros.
Objet :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 années.
Gérants : M. Patrice MULLER et Mme Lucia DE SAO JOSÉ PEREIRA SANTOS, demeurant ensemble à Rupéreur (77560) 2, Orvillers.
La société sera immatriculée au RCS de Melun.

7339632801 - VS

Dénomination : QUALITÉ DÉTENTE

Forme : SAS
Capital social : 7 622,45 euros
Siège social : 1 Rue Paul Gauguin
94350 VILLIERS-SUR-MARNE
382017224 RCS de Créteil

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 1 septembre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 septembre 2023, de transférer le siège social à Allée du Pisteau, Zone Industrielle « Nord Dernière, Les Murs de Rantilly », 77200 Torcy.
Modification de l'article 4 des statuts.
Président : M. Thierry Yarnick, Georges BORDAGE, demeurant 3 Avenue Nast, 93460 Gournay sur Marne.
Radiation du RCS de Créteil et immatriculation au RCS Meaux.

7339505801 - VS

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Châtillon
CS 28533
35065 RENNES CEDEX

N.G FINANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Ancien siège :
3, résidence Fontaine-Saint-Marc
77000 VAUX-LE-PENIL
Nouveau siège :
3 bis, rue du Château-d'Eau
76400 TOUSSAINT
890 559 032 RCS Melun

AVIS DE MODIFICATIONS

L'associé unique a décidé, le 8 août 2023, de transférer le siège social du 3, résidence Fontaine-Saint-Marc, 77000 Vaux-le-Pénil au 3 bis, rue du Château-d'Eau, 76400 Toussaint, à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Gérant : M. Nicolas GUILLEMINOT demeurant 3 bis, rue du Château-d'Eau, 76400 Toussaint.
La société immatriculée auprès du RCS de Melun sera désormais immatriculée au RCS de La Havre.
Pour avis.

7339556901 - VS



Adecia
experts-comptables

CF EVENEMENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 67, avenue de Verdun
77470 TRILPORT
876 627 374 RCS Meaux

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
Le Président.

7340076101 - VS

BEL - AIR

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 ter, rue des Sirènes
77590 MOISENAY
482 417 524 RCS Melun

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'AG du 4 septembre 2023, il a été décidé de transférer le siège social au 14, lieu dit Les Maisons Rouges, 45340 Boiscommun à compter du 4 septembre 2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Melun.

91 | FLEURY-MÉROGIS Deux détenus ont disparu mardi après-midi lors d'activités sportives.

Des prisonniers s'évadent pendant une sortie en forêt de Fontainebleau

Florian Garcia
Nolwenn Cosson
avec AFP



ILS PARTICIPAIENT à une sortie course à pied. Deux détenus de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) se sont évadés mardi après-midi en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne). Ils participaient à une course à pied avec d'autres détenus et des encadrants, selon une source proche du dossier, qui a précisé que les deux détenus n'avaient pas été retrouvés pour le moment.

L'un d'eux est condamné à une peine de trois ans
Prétextant une envie pressante, ils se sont éloignés et ne sont pas revenus, a détaillé cette source. Ils se sont évadés dans les environs du secteur des Gorges de Franchard,

selon une source policière. Contacté mercredi après-midi, le parquet d'Evry confirme qu'une enquête a été ouverte pour évasion. Elle a été confiée à la compagnie de gendarmerie d'Evry, qui n'avait, à cette heure, pas plus d'infor-

mations à communiquer. « Tous les moyens sont déployés, assure le parquet. Des mandats de recherche ont été délivrés. Les détenus n'ont pas été retrouvés en l'état ».
L'un des deux détenus était incarcéré pour des faits liés

aux stupéfiants avec une peine inférieure à un an et l'autre pour agression sexuelle avec une peine de trois ans, a indiqué à notre journal un responsable du bureau de Force ouverte Justice à Fleury-Mérogis. « Sans remettre en cau-

Fleury-Mérogis est la plus grande prison d'Europe et compte 3 362 détenus.

se ces activités, tournées vers l'insertion sociale, nous demandons un meilleur encadrement des sorties extramuros », a indiqué ce responsable, revendiquant également « une meilleure sélection des profils » des participants.

En juin, un détenu s'était évadé de Fleury-Mérogis en utilisant une nacelle installée pour des travaux, avant d'être interpellé quelques heures plus tard. Plus grand centre pénitentiaire d'Europe, la maison d'arrêt pour hommes de Fleury-Mérogis comptait 3 362 détenus au 1^{er} janvier 2023, soit un taux d'occupation de 129,4 %, selon l'Observatoire international des prisons (OIP).

Actu express

91 | CORBEIL-ESSONNE

Un ado grièvement blessé dans une rixe

Un garçon de 15 ans a été grièvement blessé par deux coups de couteau ce mercredi lors d'une rixe et a été hospitalisé avec pronostic vital engagé, a indiqué le parquet d'Evry. Une enquête pour tentative d'homicide volontaire, confiée à la police judiciaire d'Evry, a été ouverte et deux personnes ont été placées en garde à vue. Selon un proche du dossier, la rixe a opposé des bandes issues des quartiers des Tarterêts et de Montconseil, à Corbeil-Essonnes. Des policiers sont intervenus plusieurs fois pour les disperser. Le département voit régulièrement s'affronter des bandes d'adolescents venus de cités « rivales ».

L.P.

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La validation des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements (Publication - Tarifification au forfait) : Constitution de sociétés civiles et commerciales (SCA) 3780 HT - (SAS) 1890 HT - (SASU) 135 9 HT - (SNC) 210 6 HT - (SARL) 1416 HT - (EURL) 1180 HT. Nominations des liquidateurs des sociétés civiles et commerciales 230 6 HT - CLÔTURE de la liquidation des sociétés civiles et commerciales 206 6 HT. Tarifification au caractère (espace public) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et cédantes : 60 (0,1890 HT) - 76 (92,802/94 0,232 6 HT) - 91 (77,78/75 0,2226).

Constitution de société

Par ASSP en date du 30/08/2023, il a été constituée une SASU dénommée :

CV AUTOMOBILE 91

Siège social : 13 rue de la sente manicroche 91560 MÉRÉVILLE. Capital : 1000 € Objet social : Achat - vente de véhicules d'occasion, Achat - vente de pièce automobile neuve et d'occasion, Démontage - remorqueage automobile. Entrepreneurs - réparation automobile. Président : M VOGEL, Christopher demeurant 13 rue de la sente manicroche 91560 MÉRÉVILLE élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action d'origine droit à une voix. Doutes d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de EVRY.

Aux termes d'un ASSP en date du 13. 09/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : DNS PRO BAI Objet social : Bâiment et Travaux Publics (BTP) Siège social : 270 Rue Albert Remy, 91130 RIS ORANGIS Capital : 1 000 € Durée : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS EVRY Gérance : Monsieur VARELA GONCALVES Demilson, demeurant 270 Rue Albert Remy, 91130 RIS ORANGIS

Divers société

DELTA-OFFICE

SAS au capital de 500 Euros € Siège social : 7 Avenue de Laponie ZA Courtaubert 91340 LES ULIS RCS EVRY 891853162

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 16/08/2023, il a été décidé de trans-

mer M EL ADOB HASSANE demeurant 6 Route de La Folie Bézin 91340 SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD en qualité de Président en remplacement de Mme TEFFAINE Jessica Marie Denise, à compter du 16. 08/2023. Modification au RCS de EVRY.

SCP
SCI au capital de 300 euros
Siège social :
18 avenue de la Cour de France
91380 CHILLY MAZARIN
503 879 017 RCS EVRY

Le 26 juillet 2023, l'ADE a décidé d'augmenter le capital de 100 euros, pour le porter à la somme de 400 euros.
Mention faite au RCS d'EVRY

Enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES POUR L'EXTENSION DE LA LIGNE T7, PRESENTÉE PAR

ILE-DE-FRANCE MOBILITES

SUR LES COMMUNES D'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE ET PARAY-VIEILLE-POSTE

ENQUETE DU LUNDI 2 OCTOBRE (9H) AU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 (17H)

SOIT 36 JOURS (ARRETE N°2023.PREF/DCPPAT/BUJPP/158 DU 5 SEPTEMBRE 2023)

Projet : Extension de la ligne T7 sur les communes d'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE

ET PARAY-VIEILLE-POSTE
Rubriques n° 3.1.1.0 (Autorisation), n° 3.2.2.0 (Autorisation), n° 1.1.1.0 (Déclaration), 1.1.2.0 (Déclaration), 2.1.5.0 (Déclaration), 3.1.2.0 (Déclaration) au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.
Ce projet nécessite également des autorisations d'urbanisme listées à l'article 1 de l'arrêté visé ci-dessus.

CONSULTATION : la demande, l'étude d'impact, l'étude de dangers, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, les avis des services consultés et un registre d'enquête seront à la disposition du public :

- en mairie d'ATHIS-MONS, service urbain
- site LU, 1 rue Lefevre-Uiile - 91200
- le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h,
- le mercredi de 13h30 à 17h.

Exceptionnellement, une consultation du dossier sera possible le samedi 28 octobre au centre administratif, Place du Général de Gaulle.

- 2- en mairie de JUVISY-SUR-ORGE, siège de l'enquête, service urbanisme - 18 A, rue Jules Ferry 91260
- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- jeudi de 12h30 à 17h

Exceptionnellement, une consultation du dossier sera possible le samedi 14 octobre à l'Espace Marianne, 25, Grande Rue

- 3- en mairie de PARAY-VIEILLE-POSTE, hôtel de ville, place Henri Barbusse, 91350
- le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h,
- le samedi de 9h à 12h (la mairie sera fermée les samedis 21 et 28 octobre et 4 novembre 2023).

4- Sur le site des services de l'état : www.essonne.gouv.fr (Rubrique - Publications / Enquêtes publiques / Eau / Autres autorisations / EXTENSION-LIGNE-T7-IF-MOBILITES)

Un poste informatique sera disponible en mai-

rie de JUVISY-SUR-ORGE.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, Monsieur Michel BARON, ingénieur chef de la fonction publique territoriale, en qualité de commissaire enquêteur.

- Mairie d'ATHIS-MONS, service urbanisme, site LU, 1 rue Lefevre - Uile 91200
- lundi 2 octobre de 14h à 17h
- mardi 10 octobre de 9h à 12h
- jeudi 19 octobre de 14h30 à 18h
- mardi 24 octobre de 9h à 12h
- samedi 28 octobre de 9h à 12h (centre administratif, place du Général de Gaulle, Mairie de JUVISY-SUR-ORGE, siège de l'enquête, service urbanisme 18 A, rue Jules Ferry 91260
- lundi 2 octobre de 9h à 12h
- mardi 10 octobre de 14h à 17h
- samedi 14 octobre de 9h à 12h (Espace Marianne, 25 Grande Rue)
- mardi 24 octobre de 14h à 17h
- lundi 6 novembre de 14h à 17h

Mairie de PARAY-VIEILLE-POSTE, hôtel de ville, place Henri Barbusse 91350

Jeudi 19 octobre de 9h30 à 12h30

Demander l'information sur le projet : Le projet est porté par l'établissement Ile-de-France Mobilités - affaire suivie par Mme Chloé HAREOLIN - chloé.harolin@iledefrance-mobilites.fr et Mme Elizaveta PLATONOVA - sectet@amj.org/sectet.com pour SETCO Organisation, agissant en qualité de mandataire pour la maîtrise opérationnelle du projet.

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pendant l'enquête :

- sur le registre d'enquête papier en mairies d'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE ET PARAY-VIEILLE-POSTE
- sur le registre dématérialisé accessible en mairie de JUVISY-SUR-ORGE ou sur le site internet mentionné ci-dessus,
- reçues par écrit ou oral, par le commissaire enquêteur lors des permanences,
- adressées au commissaire enquêteur :
 - par courrier envoyé en mairie de JUVISY-SUR-ORGE avant la clôture de l'enquête pour être annexé au registre papier,
 - par courrier électronique envoyé jusqu'au 6 novembre 2023 de 14 h à 17h à : me@i-extensions-iledef-mobilites@mail.registre-numerique.fr

Les observations du public transmises par voie postale seront consultables à la mairie de JUVISY-SUR-ORGE et celles inscrites sur

les registres papier dans chacune des mairies. Celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé

RESULTATS : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet, en mairies d'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE ET PARAY-VIEILLE-POSTE ou à la préfecture.

DÉCISION : le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale après information et éventuellement consultation du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques.

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM) « BI-METHA 77 »

ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Par arrêté préfectoral n°2023-21-DOSE/BPE/10 du 24 juillet 2023, une enquête publique environnementale unique est présentée du lundi 11 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 13 octobre 2023 à 17h30, soit pendant 58 jours consécutifs, relative aux demandes présentées par la Société d'Économie Mixte (SEM) « BI-METHA 77 », afin d'obtenir :
- l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, si-

lue 249, rue de Sene à Dammarie-Les-Lys (77 150),

- le permis de construire (PC 077 152 22 00005) du bâtiment consensulaire situé sur le site de Sene à Dammarie-Les-Lys (77 150).

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Dammarie-Les-Lys (77 150) site 26, rue Charles-de-Gaulle, commune d'implantation du projet.

La présidente du tribunal administratif de Melun a désigné :

- Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique environnementale unique.

- Monsieur Jean-Charles BAUVIE, Architecte D.P.L.G (diplôme par le gouvernement), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- les dossiers d'enquête publique (volets permis de construire et installation classée pour la protection de l'environnement PC et ICPE), qui comprennent, notamment, l'étude d'impact, l'avis conjoint de l'autorité environnementale, le mémoire du pétitionnaire en réponse à cet avis, ainsi que le plan d'épandage des digestats associé à l'unité de méthanisation projetée, sont tenus à la disposition du public :

- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Les-Lys, siège de l'enquête

en format papier, en version numérique sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publifig.

- aux jours et heures d'ouverture des mairies de Boissettes (77 350) site 3, place de Verdun, de Boisse-la-Bartrand (77 350) site 2, rue François Rollin, de Boisse-la-Rai (77 310) site 11, rue du Château, de Fontainebleau (77 300) site 40, rue Grande, de Le Mes-sur-Seine (77 390) site 55S, route de Boisse, de La Rochette (77 000) site 5S, rue Rosa-Bonheur, de Melun (77 000) site 16, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77 240) site 2, rue Pasteur et de Villers-en-Bière (77 150) site place de la Mairie, com-

Retrouvez la suite de nos annonces légales et judiciaires **PAGE X**

EMPLOI MATRIMONIAL

DEMANDE EMPLOI

Divers

Jardinier cherche entretien de jardins et petits travaux de bricolage. CESU. Tél. 06.74.25.43.48

Femmes

Femme 77 ans, cadre retraitée, cultivée, indépendante, humour, aimant vie de famille, animaux, région Ila de France, cherche homme même prof. Ecrite au REPUBLICAIN, BP 76, 91002 EVRY CEDEX, sous référence A004293, qui transmettra

Les observations du public transmises par voie postale seront consultables à la mairie de JUVISY-SUR-ORGE et celles inscrites sur les registres portés dans chacune des mairies. Celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

RÉSULTATS : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet, en mairies d'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE ET PARAY-VIELLE-POSTE ou à la préfecture.

DÉCISION : Le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale après information et éventuelle consultation du Conseil départemental de l'Environnement, des risques sanitaires et technologiques.

Changements de Régime Matrimonial

Notaires

Suivant acte reçu par Maître Frédéric MALTERRE-ALRIACOMBE, soussigné(e), notaire, associé de la Société Civile Professionnelle à la Résidence de LONGJUMEAU (Essonne) 15 Place Charles Sieber, dénommée « Kevin RENIER et Frédéric MALTERRE-ALRIACOMBE », notaires associés « CRFCEN 91015

le 31 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Patrick Paul Adrien GURRIET, retraité, et Madame Jacqueline Pierrette DENYS ROYER, retraitée, demeurant ensemble à MORANGIS (91420) 6 impasse des Primevères.
Monsieur est né à AUCH (32009) le 1^{er} février 1950.
Madame est née à POITIERS (86000) le 15 juin 1947.

Mariés à la mairie de FRESNES (94200) le 29 mars 1960 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Vos ANNONCES LÉGALES

LE RÉPUBLICAIN EST HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES SUR L'ESSONNE. CONTACTEZ CLAIRE
Tél : 01.69.36.57.10
E-mail: al@le-republicain.fr

Insertions Diverses

Par acte SSP du 03/05/2023, un protocole de résiliation du bail de local commercial situé 2-3 place de la Treille, 91350 GRIGNY, a été signé entre le bailleur : Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré, SA au capital 219 162 613,92 €, 16 boulevard du Midi, 78200 Mantes-la-Jolie, RCS VERSAILLES 308 435 540 et le locataire : PETITRIN, SARL au capital de 8 000 €, 2-3 place de la Treille, 91350 GRIGNY, RCS EVRY 524 565 314, contre versement d'une indemnité de résiliation, date d'effet : 17/08/2023. Les oppositions seront reçues dans les délais légaux à l'adresse du bailleur.

Aviz d'Enquêtes

PROJET DE SEINE ET MARNE

Société d'Économie Mixte (SEM) « BI-MÉTHA 77 »

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Par arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/IC du 24 juillet 2023, une enquête publique environnementale unique est prescrite du lundi 11 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 13 octobre 2023 à 17h30, soit pendant 33 jours consécutifs, relative aux demandes présentées par la Société d'Économie Mixte (SEM) « BI-MÉTHA 77 », afin d'obtenir :

- l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lés-Lys (77 190),
- le permis de construire (PC 077 152 22 00005) du bâtiment correspondant situé 249, rue de Seine à Dammarie-Lés-Lys (77 190).

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Dammarie-Lés-Lys (77 190) site 26, rue Charles-de-Gaulle, commune d'implantation du projet.

La présidente du tribunal administratif de Melun a désigné

Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique environnementale unique.

Monsieur Jean-Charles BAUVE, Architecte D.P.L.G (diplômé par le gouvernement), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- les dossiers d'enquête publique (volants permis de construire et installation classée pour la protection de l'environnement : PC et ICPE), qui comprennent, notamment, l'étude d'impact, l'avis conjoint de l'Autorité Environnementale, le mémoire du pétitionnaire en réponse à cet avis, ainsi que le plan d'épandage des digestats associé à l'unité de méthanisation projetée, sont tenus à la disposition du public :

- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lés-Lys, siège de l'enquête :

- en format papier, en version numérique sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publilégat.

- aux jours et heures d'ouverture des mairies de Boissettes (77 350) site 3, place de Verdun, de Boissette-la-Bertrand (77 350) site 2, rue François Rollin, de Boissise-le-Roi (77 310) site 11, rue du Château, de Fontainebleau (77 300) site 40, rue Grande, de La Més-sur-Seine (77 390) site 555, route de Boissise, de La Rochette (77 000) site 55, rue Rosa-Bonheur, de Melun (77 000) site 16, rue Paul Doumer, de Vert-Saint-Denis (77 240) site 2, rue Pasteur et de Villiers-en-Bière (77 190)

site place de la Mairie, communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement :

- en format papier
- aux jours et heures d'ouverture des mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage (listées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2023-21/DCSE/BPE/IC du 24 juillet 2023) :

- en version numérique sur une clé USB
- sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Toute personne peut également en obtenir communication, à sa demande et à ses frais, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'État - bureau des procédures environnementales - 12, rue des Saints Pères - 77 010 Melun Cedex - courriel :

pref-icpe@seine-et-marne.gouv.fr)

2- le public peut consulter et consigner ses observations et propositions :

- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Dammarie-Lés-Lys : sur le registre d'enquête en format papier, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publilégat, sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

- par courrier électronique à l'adresse suivante : bimetha77@dammarieleslys.com ou par mail:registre-numerique.fr

Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale, au siège de l'enquête publique site, mairie de Dammarie-Lés-Lys 26, rue Charles-de-Gaulle - 77 190 Dammarie-Lés-Lys. Celles-ci seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.

Afin de recevoir ses observations et propositions, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Dammarie-Lés-Lys, siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous :

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

de 08h30 à 11h30

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

de 09h00 à 12h00

JEUDI 05 OCTOBRE 2023

de 08h30 à 11h30

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

de 14h30 à 17h30

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Boissise-le-Roi, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous, afin de recevoir les observations et propositions du public :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

de 08h30 à 11h30

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de Monsieur Fabrice JULIEN, directeur général de la SEM « BI-MÉTHA 77 », à l'adresse électronique suivante :

fabrice.julien@bimetha77.fr

Pendant un à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Dammarie-Lés-Lys, Boissettes, Boissette-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Fontainebleau, La Més-sur-Seine, La Rochette, Melun, Vert-Saint-Denis, et Villiers-en-Bière ainsi qu'en mairies des communes comprises dans le rayon de 3 kilomètres des sites de stockage des digestats et des communes concernées par des parcelles du plan d'épandage.

Ces documents seront également consultables sur le même périoqe sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Au terme de l'enquête publique environnementale, il sera statué sur les demandes présentées par la SEM « BI-MÉTHA 77 » par arrêtés du préfet de Seine-et-Marne :

- sur la demande de permis de construire (PC 077 152 22 00005) un bâtiment desservant une unité de méthanisation agricole et industrielle située 249, rue de Seine à Dammarie-Lés-Lys (77 190),

- sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de méthanisation agricole et industrielle avec son plan d'épandage des digestats associé, située 249, rue de Seine à Dammarie-Lés-Lys (77 190), au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 2 VALLEES

Plan de zonage assainissement des 8 communes suivantes de la CC2V (91) COURANCES, DANNEMOIS, MILLY-LA-FORÊT, MOIGNY-SUR-ECOLE, MONDEVILLE, ONCY-SUR-ECOLE, SOISY-SUR-ECOLE ET VIDELLES

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par la délibération n° 96-2023 de Monsieur le Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours est prescrite du lundi 11/09/2023 à 9h au vendredi 13/10/2023 à 12h inclus, sur les communes de Courances, Dannemois, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Mondévill, Oncy-sur-Ecole, Soisy-sur-Ecole et Videlles (91).

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jean-Claude BOHL, Ingénieur d'essai à l'IONERA à la retraite.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://enquete-publique.numeriequecc2v91.fr/plan-de-zonage-assainissement-des-8-communes-de-la-cc2v-91/>

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

zonage-eau@numeriequecc2v91.fr

Le dossier d'enquête publique est également consultable :

- Sur support papier dans les mairies de Courances, Dannemois, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Mondévill, Oncy-sur-Ecole, Soisy-sur-Ecole et Videlles, et au siège de la CC2V (23 Rue de la Chapelle Saint Blaise - 91490 Milly-la-Forêt). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disposé dans les mairies précitées aux dates et heures d'ouverture.

- Sur un poste informatique, situé au siège de la CC2V (23 Rue de la Chapelle Saint Blaise - 91490 Milly-la-Forêt) aux heures d'ouverture des services.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une Évaluation Environnementale relative au projet ainsi que l'avis de MRAE (Mission régionale d'Autorité Environnementale).

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent être également adressées par voie postale à l'adresse suivante : Communauté de Communes des 2 Vallées, 23 rue de la Chapelle.

Saint-Blaise 91490 Milly-la-Forêt, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale so nt annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la CC2V.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, au mairies lors des permanences suivantes :

- Mairie de Dannemois, 1 rue de la Messe 91490 DANNEMOIS

- Le 12 septembre 2023 de 9h30 à 11h45.

- Mairie de Milly-la-Forêt, Place de la République 91490 MILLY-LA-FORÊT

- Le 19 septembre 2023 de 14h à 17h30.

- Mairie de Moigny-sur-Ecole, 50 Grande Rue 91490 MOIGNY-SUR-ECOLE

- Le 28 septembre 2023 de 14h30 à 17h30.

- Mairies de Soisy-sur-Ecole, Place de la Mairie 91840 SOISY-SUR-ECOLE

- Le 3 octobre 2023 de 15h30 à 17h30.

- Antenne CC2V (91), 23 rue de la Chapelle, Saint-Blaise, 91490 MILLY-LA-FORÊT

- Le 12 octobre 2023 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dans les toutes mairies concernées et sur le site internet de la CC2V (91) siège de l'enquête à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à Madame TOUGNON Diane-Christelle, Responsable du Service Eau et Assainissement de la CC2V (91), au siège de la CC2V (91), 23 Rue de la Chapelle Saint Blaise - 91490 Milly-la-Forêt

- Tél : 01 82 93 00 19 ; courriel : eau@cc2v91.fr

Au terme de la procédure, le dossier d'élaboration du plan de zonage d'assainissement de 8 communes de la Communauté de Communes des 2 Vallées sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Au terme de la procédure, le dossier d'élaboration du plan de zonage intercommunal d'assainissement des eaux usées de la Communauté de Communes des 2 Vallées sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUALIQUES POUR L'EXTENSION DE LA LIGNE T7, PRÉSENTÉE PAR ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES SUR LES COMMUNES D'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE ET PARAY-VIELLE-POSTE

ENQUÊTE du lundi 2 octobre (9h) au lundi 5 septembre 2023 (17h) soit 36 jours

(Arrêté n°2023.PREFDCPPAT/BUPPE/158 du 5 septembre 2023)

Projet : Extension de la ligne T7 sur les communes d'ATHIS-MONS, JUVISY-SUR-ORGE ET PARAY-VIELLE-POSTE
Rubriques n° 3.1.1.0 (Autorisation), n° 3.2.2.0 (Autorisation), n° 1.1.1.0 (Déclaration), 1.1.2.0 (Déclaration), 2.1.5.0 (Déclaration), 3.1.2.0 (Déclaration) au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Ce projet nécessitera également des autorisations d'urbanisme listées à l'article 1 de l'arrêté visé ci-dessus.

CONSULTATION : la demande, l'étude d'impact, l'étude de dangers, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, les avis des services consultés et un registre d'enquête seront à la disposition du public :

- en mairie d'ATHIS-MONS, service urbanisme - site Lu, 1 rue Lefèvre-Utile

- 91200

- le lundi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,

- le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h,

- le mercredi de 13h30 à 17h.

Exceptionnellement, une consultation du dossier sera possible le samedi 28 octobre au centre administratif, Place